CONSTRUIRE
ENSEMBLE

N°19
06.2025

DIGITALISATION, LE PIVOT STRATÉGIQUE

Longtemps en retrait, la construction passe au numérique.
E-learning, réalité virtuelle, eBadges : la filière fait sa mue

4

ÉDITO : TANJA FUX
REPENSER LA FORMATION À L'AUNE DU DIGITAL

6

DOSSIER
LA CONSTRUCTION FAIT SA MUE NUMÉRIQUE

14

CLIN D'ŒIL HISTORIQUE
USINE DE CHANDOLINE 7 NOVEMBRE 1980

16

L'INVITÉ : TRISTAN NEUROHR
ENTRE MUSIQUE ET CONSTRUCTION, DES APPORTS MUTUELS INSOUPÇONNÉS

20

BRAS DE FER
GAËTAN REYNARD / MATHIAS DELALOYE
TERRES D'EXCAVATION : ET MAINTENANT ?

IMPRESSUM

Conception et graphisme : Boomerang Marketing SA, Sierre
Rédaction : Thomas Pfefferlé et AVE
Traduction : Jörg Abgottspon
Photographie : Olivier Maire / Studio54, Louis Dasselborne, Marco Schnyder
Illustration : Ludovic Chappex
Impression : Les Encrés Schmid – Sion

24

FORMATION
RELÈVE, L'IMPORTANCE DE SENSIBILISER L'ENTOURAGE

28

ZOOM AVE
CANTON, COMMUNES ET ENTREPRENEURS : L'HEURE DU DIALOGUE

32

VUE DU CIEL
ÉLÉVATION DE LA PASSERELLE DE CHIPPIS

Agenda

JUIN 2025

JOURNÉE DE LA CONSTRUCTION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SSE

Vendredi 27 juin
Lausanne

SEPTEMBRE 2025

OPEN DE GOLF ET GARDEN PARTY DE CONSTRUCTIONVALAIS

Vendredi 12 septembre
Golf Club de Sierre

OCTOBRE 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AUTOMNE AVE

Mercredi 1er octobre
CERM, Martigny

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS SSE

Mercredi 1er octobre
Berne

NOVEMBRE 2025

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS SSE

Jeudi 6 novembre
et vendredi 7 novembre
Région de Berne

LA NUMÉRISATION N'EST PAS UNE SOLUTION MIRACLE, MAIS ELLE OFFRE DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS

Tanja Fux
Cheffe du Service de la formation professionnelle

FORMER AUTREMENT DANS UN MONDE EN MUTATION

À une époque où les processus de travail deviennent de plus en plus complexes et où la pénurie de main-d'œuvre qualifiée s'accentue, la numérisation devient une réalité dans un nombre croissant de secteurs et d'entreprises. Cette véritable révolution technologique exige une adaptation de notre façon d'enseigner et d'apprendre. Nos écoles et nos centres de formation sont le reflet de la société et donc de ses évolutions. Au-delà des défis à relever, ces changements sont de véritables stimulations.

La numérisation de l'enseignement offre de nombreuses opportunités, mais comporte également certains risques. Par exemple, les outils tels que les tablettes ou les ordinateurs portables ne doivent pas être considérés comme des « livres digitaux », car ils seraient alors plus néfastes que bénéfiques. L'intérêt et la grande valeur ajoutée des outils pédagogiques numériques résident dans leur capacité d'adaptation. Grâce à l'intelligence artificielle, il est par exemple possible de proposer des exercices adaptés à la personne, à ses besoins, à ses forces et à ses faiblesses. L'individualisation représente aujourd'hui l'un des plus grands défis, non seulement en classe, mais aussi dans notre environnement de travail et d'apprentissage. Cela n'est possible que si les outils pédagogiques et les aides à l'apprentissage s'adaptent à ces attentes nouvelles, ce qui peut être considérablement facilité par la numérisation. Le rôle des enseignants et des formateurs reste indispensable. En tant qu'êtres humains, nous avons besoin d'interaction sociale et d'un accompagnement étroit.

L'utilisation des outils numériques doit s'apprendre, même si nos jeunes sont souvent capables de les utiliser intuitivement pendant leur temps libre. Outre ces compétences, nous devons également veiller à ne pas être submergés par la masse de nouveaux outils. Les besoins créent l'offre, et c'est ainsi que de plus en plus d'applications et de plateformes apparaissent sur le marché, faisant miroiter aux entreprises formatrices et aux écoles mille promesses. Il est parfois difficile de faire des choix.

La numérisation ne résoudra pas tous les problèmes et n'est pas une solution miracle, mais elle offre de nombreuses possibilités. Alors restons dans l'air du temps, enfilons nos sneakers et suivons le mouvement. Dans cet esprit : vive le nouveau temps et ses défis, nous les maîtriserons ensemble.

Tanja Fux

LA CONSTRUCTION FAIT SA MUE NUMÉRIQUE

La branche de la construction a pris le virage du numérique de manière incisive. Une dynamique porteuse, notamment amorcée en Valais, dont les développements précurseurs sont progressivement adoptés par les autres cantons romands.

3,05
AUX

Pose d'enrochements du Rhône grâce à une pelle hydraulique pilotée avec précision par guidage satellite.

Parmi les principales tendances ayant récemment marqué l'économie au sens large, la digitalisation figure certainement parmi les plus importantes. Un changement de paradigme soutenu, palpable dans quasiment tous les secteurs d'activité. Optimisation des processus, automatisation de certaines tâches ou encore gain de temps et atouts économiques constituent autant de facteurs expliquant l'adoption massive des technologies numériques dans les différentes sphères de l'économie. Légèrement en retrait de ces changements durant ces dernières années, la filière de la construction opère désormais un positionnement incisif en la matière. Le Valais fait d'ailleurs office de canton précurseur, ayant initié des projets des plus porteurs, notamment dans le domaine de la formation continue. Des efforts qui fédèrent la branche à l'échelle romande puisque les autres cantons suivent la tendance et s'inspirent des efforts consentis en Valais.

En témoigne l'E-Campus, plateforme lancée par l'AVE à l'automne 2021, grâce à laquelle les professionnels du bâtiment peuvent suivre des formations en ligne en avançant à leur propre rythme. Après le programme destiné aux machinistes proposé dans un format hybride alternant entre cours théoriques en digital et cours pratiques en présentiel, un cursus consacré à l'ordonnance sur les travaux de construction (OTConst) a été ajouté dans un format essentiellement numérique. Un troisième cursus, consacré à l'élingage, est désormais disponible en format hybride.

Un récepteur GPS Trimble monté sur un engin de chantier permet un positionnement millimétrique des interventions.

Approche évolutive

« L'objectif à long terme consiste à adapter continuellement nos formations aux évolutions du secteur pour les rendre accessibles sur notre plateforme, explique Kilian Lötscher, sous-directeur de l'AVE et responsable de la formation professionnelle. Pour les entreprises comme pour les professionnels, E-Campus garantit une mise à jour des compétences conforme aux dernières réglementations cantonales. Il s'agit également d'un outil d'apprentissage flexible qui permet à chacun de progresser à son propre rythme, un atout souvent mis en avant par les utilisateurs. »

Disponibles en français et en allemand, les formations en ligne sont en outre complétées d'explications résumées en italien, espagnol, portugais, croate et serbe. Accompagnés parfois de modules théoriques en présentiel ainsi que de sessions pratiques sur le terrain, ces cours restent tous sanctionnés par des examens en présentiel.

Pour Alexandre Comby, CEO de mobiletic, qui a développé la plateforme, l'adoption de dispositifs de pédagogie numérique par les acteurs de la construction s'inscrit dans la droite ligne de l'évolution technologique qui caractérise d'autres secteurs d'activité. « Notre positionnement nous offre en effet une vue globale sur la manière dont l'économie opère sa transformation digitale. Après des projets menés dans le domaine scolaire et universitaire, médical ou encore gastronomique, nous sommes désormais amenés à collaborer activement avec la branche de la construction. Pour les entrepreneurs et les employés, l'e-learning offre des avantages uniques en termes de gain de temps, de flexibilité et de progression individualisée. »

Pour concevoir les cursus offerts dans le Campus en ligne de l'AVE, l'équipe d'Alexandre Comby a élaboré un programme de cours par niveaux. Objectif : inciter les participants à progresser et à débloquer les sessions pratiques à suivre en présentiel, accessibles uniquement après avoir validé les modules théoriques en ligne. Un programme sur-mesure, qui s'adapte au rythme et aux possibilités de l'apprenant, développé en étroite collaboration avec l'AVE qui a fourni à mobiletic la matière des cours. Autre défi à mentionner : parvenir à faire en sorte que les formateurs puissent s'approprier l'outil.

« Les formateurs sont en effet des acteurs clés dans l'implémentation de solutions d'apprentissage numériques, poursuit Alexandre Comby. Pour eux, le fait de passer à une plateforme d'e-learning modifie complètement la dynamique d'enseignement classique à laquelle ils ont pu être habitués jusque-là. Nous avons en outre veillé à assurer un flux de travaille plus fluide possible durant l'entier du parcours utilisateur, de la connexion au système à l'obtention des certifications. »

Harmonisation intercantonale

Parmi les différentes évolutions du E-Campus, on peut notamment mentionner l'effort d'harmonisation entrepris entre les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et du Jura. « Les sections de ces cantons concernées par les formations de machiniste et de l'élingage ont en effet pu reprendre notre système afin de se calquer dessus pour coordonner leurs programmes de cours », ajoute Kilian Lötscher.

Un panel de formation intercantonal qui s'élargit en outre dans le domaine de la protection de sols avec le canton de Fribourg. Un aspect clé en matière de respect des bonnes pratiques durables dans la construction, pour lequel l'E-Campus de l'AVE se positionne déjà comme une plateforme de référence.

À TERME, LE CAMPUS EN LIGNE DE L'AVE POURRAIT BIEN DEVENIR UNE PLATEFORME ROMANDE

« Nous avons été approchés par le Service de l'environnement de Fribourg pour mettre en place une formation continue destinée aux machinistes et chefs d'équipe en matière de gestion et de protection des sols, explique David Valterio, aujourd'hui directeur de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs et ancien responsable de la formation du Bureau des métiers. L'idée initiale consistait à proposer un module en présentiel pour les machinistes. En voyant les développements digitaux initiés en Valais, nous avons décidé d'unir nos forces pour étendre la plateforme E-Campus à cette formation dédiée à la gestion des sols. Proposé en ligne, ce cours offre ainsi des avantages pratiques évidents de gain de temps et de souplesse organisationnelle pour les entrepreneurs et les employés. Ce format nous permet en outre d'élargir la cible des participants. »

À terme, le Campus en ligne de l'AVE pourrait bien devenir une plateforme romande, au sein de laquelle un panel de cours étoffé et harmonisé entre les différentes évolutions des besoins cantonaux serait continuellement mis en ligne. Outre cette coordination intercantonale, l'idée consiste aussi à mutualiser le dispositif entre acteurs du gros œuvre et du second œuvre. « Cette vision transversale fédératrice reflète d'ailleurs bien la nécessité et la volonté croissante d'une collaboration accrue entre tous les acteurs de la branche », souligne encore David Valterio.

Des engins de chantier équipés de systèmes GPS assurent le positionnement précis des renforts pour les travaux de sécurisation du Rhône.

Quand la signalisation de chantier se met à la réalité virtuelle

La formation continue digitale se décline également à travers des modules proposés en réalité virtuelle. Un format des plus immersifs, notamment élaboré suite à l'impulsion de l'AVE donnée fin 2022 pour mener un projet pilote en collaboration avec l'entreprise Virturéel, spécialisée dans les solutions en réalité augmentée et en réalité virtuelle. La plateforme développée à la suite de cette initiative comprend déjà près d'une centaine de typologies de chantiers différentes, offrant ainsi aux utilisateurs la possibilité de compléter leur formation sur des cas de figure variés.

Équipés de leur casque de réalité virtuelle, les constructeurs de routes et les acteurs de la construction, dont les travaux impactent la circulation, s'exercent pour mettre virtuellement leurs connaissances théoriques en pratique. Aussi bien pour des chantiers citadins que pour des travaux menés sur des routes escarpées en montagne, l'utilisateur met en place la déviation de la circulation automobile et piétonne, assure la sécurité des personnes à mobilité réduite et vérifie que les bons panneaux de signalisation sont correctement placés. La version finalisée, testée sur le terrain par les entreprises du secteur qui ont pu confirmer la pertinence de l'outil, devrait également être enrichie progressivement pour étoffer le programme d'entraînement avec des cas de figure additionnels.

Virturéel, spécialiste dans les solutions en réalité augmentée et en réalité virtuelle
La réalité virtuelle (souvent abrégée VR, pour « Virtual Reality ») est une immersion complète dans un monde numérique. Muni d'un casque, l'utilisateur est plongé dans un univers virtuel, avec lequel il lui est possible d'interagir, et qui peut être utilisé à de nombreuses fins.

Fabio
Ramos Chaves
VS-AVE-2407670
02/22

LE eBADGES, UN OUTIL CLÉ POUR GARANTIR TRANSPARENCE ET CONFORMITÉ SUR LES CHANTIERS

eBadges, l'entrée en vigueur

En Valais, la digitalisation dans le secteur de la construction c'est aussi et surtout l'adoption des eBadges. Un dispositif clé en matière de lutte contre le travail au noir et de garantie du respect de la CCT qui prévaut dans la branche. Concrétisé dans une simple carte, le résultat de ce projet fait suite à un intense travail mené par de nombreux acteurs. Syndicats, commissions paritaires, associations professionnelles, État du Valais et Système d'information de l'association Alliance construction (SIAC) ont en effet collaboré étroitement pour élaborer le dispositif eBadges. Concrètement, la plateforme, dont l'adoption est entrée en vigueur dans le canton en ce début d'année, permet de centraliser toutes les informations relatives au respect de la CCT par les entreprises du secteur.

« SIAC avait déjà commencé à concevoir cette base de données depuis environ six ans, évoque Sascha Haltinner, qui dirige cette association voulue par les partenaires sociaux nationaux. En voyant les réflexions et les efforts déployés en Valais pour le lancement d'eBadges, nous avons logiquement entamé des discussions pour collaborer et gérer le déploiement du projet. Pour les partenaires sociaux et les organes de contrôle des chantiers, cette nouvelle plateforme numérique représente un atout certain, en permettant de faciliter et d'accélérer les processus de vérification. »

En ligne, toutes les informations administratives des entreprises sont en effet centralisées. Pour ces dernières, la plateforme permet ainsi de confirmer leur respect de la CCT et leur conformité avec les bonnes pratiques de la branche. Pour les maîtres d'ouvrage, faire appel à une entreprise inscrite dans la base de données eBadges garantit de solliciter un acteur économique responsable et à jour sur ces aspects. Depuis cet été, les appels d'offres de mandats publics cantonaux selon les procédures de gré à gré et sur invitation sont d'ailleurs proposés uniquement aux entreprises ayant fait la démarche. Enfin, pour les travailleurs, le système constitue un garde-fou contre les dérives potentielles en sécurisant leurs conditions de travail. Des discussions sont en cours pour permettre aux entreprises de location de services d'entamer les démarches nécessaires à une inscription.

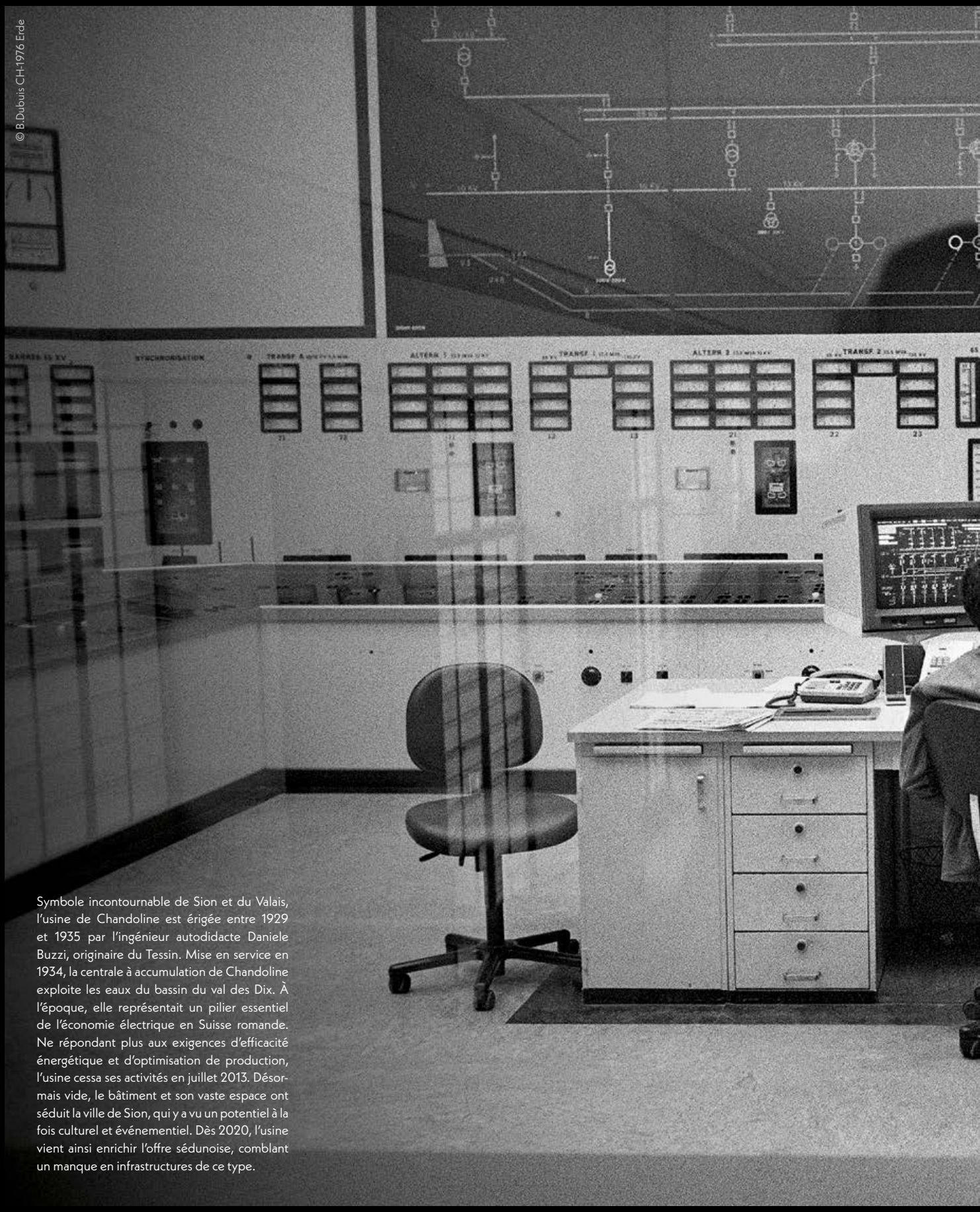

© B.Dubuis CH-1976 Erde

Symbole incontournable de Sion et du Valais, l'usine de Chandoline est érigée entre 1929 et 1935 par l'ingénieur autodidacte Daniele Buzzi, originaire du Tessin. Mise en service en 1934, la centrale à accumulation de Chandoline exploite les eaux du bassin du val des Dix. À l'époque, elle représentait un pilier essentiel de l'économie électrique en Suisse romande. Ne répondant plus aux exigences d'efficacité énergétique et d'optimisation de production, l'usine cessa ses activités en juillet 2013. Désormais vide, le bâtiment et son vaste espace ont séduit la ville de Sion, qui y a vu un potentiel à la fois culturel et événementiel. Dès 2020, l'usine vient ainsi enrichir l'offre sédunoise, comblant un manque en infrastructures de ce type.

7 novembre 1980

« LA MUSIQUE EST L'UN DES MOTEURS ESSENTIELS DE LA VIE »

Pour Tristan Neurohr, qui a repris la société familiale après s'être formé en continu après l'obtention de son CFC, la musique a toujours fait partie de sa vie. À 31 ans, il jongle entre les cuivres et l'entrepreneuriat au quotidien.

Tristan Neurohr
Directeur de Neurohr maçonnerie SA
et musicien au Brass Band Treize Étoiles

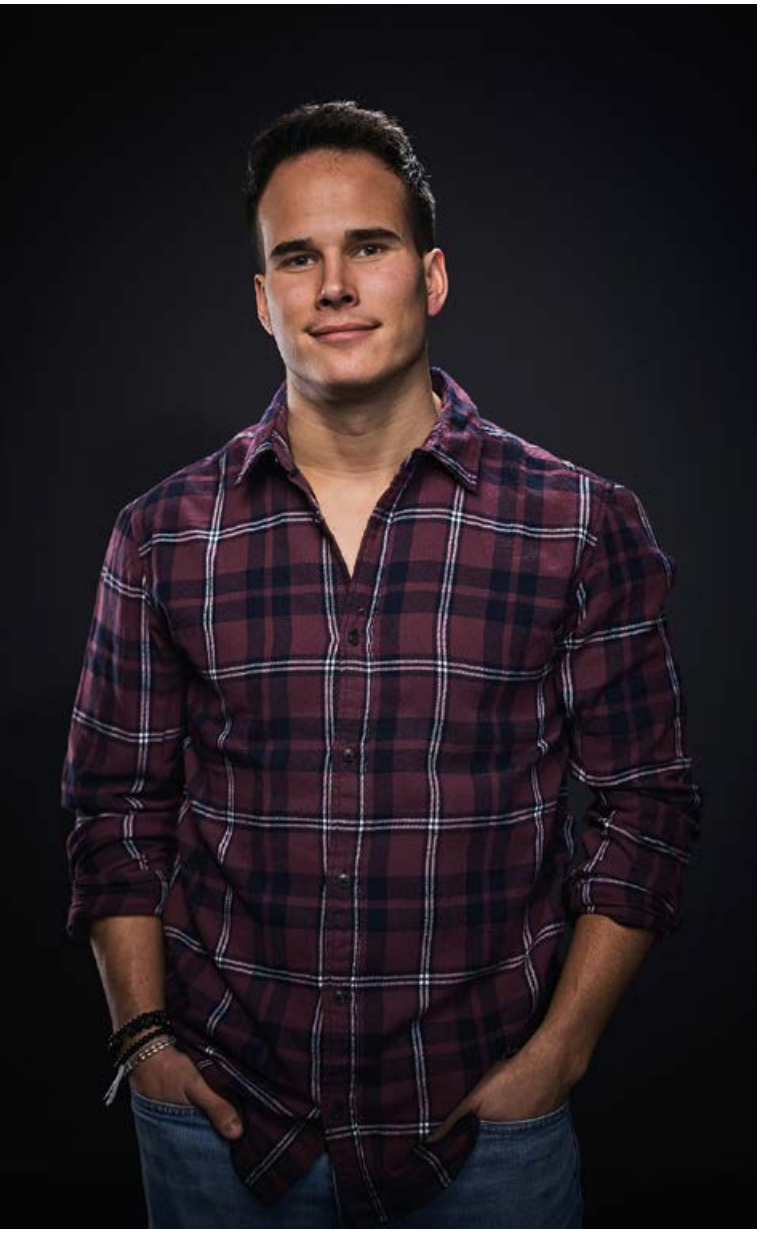

LA FANFARE EST UNE VRAIE ÉCOLE DE VIE, OÙ L'ON APPREND LA RIGUEUR, LA CONCENTRATION ET LA GESTION DU STRESS, DES QUALITÉS ESSENTIELLES AUSSI EN ENTREPRISE

Accompagner son grand-père en camionnette pour faire la tournée des chantiers, travailler durant les vacances d'été pour se faire de l'argent de poche ou encore conduire les chariots élévateurs au dépôt de l'entreprise familiale ; l'enfance de Tristan Neurohr est celle d'une génération rapidement confrontée au monde du travail. Une rigueur également acquise à travers son activité musicale, de la fanfare la Marcelline de Grône dès son enfance au Brass Band Treize Étoiles rejoint plus tard. Pour Tristan Neurohr, entre la musique et l'entrepreneuriat – des domaines plutôt éloignés en apparence – il y a pourtant toujours eu des parallèles et des apports mutuels.

Votre parcours, entre musique et reprise de l'entreprise familiale, semble s'être construit en grande partie sur ces deux activités. Comment tout cela a commencé ?
J'ai toujours baigné dans l'univers de l'entrepreneuriat. Dès mon enfance, j'ai eu la chance de découvrir ce à quoi ressemblait le travail de mon grand-père et de mon père, aussi bien sur les chantiers que concernant leur quotidien d'entrepreneurs. M'investir dans l'entreprise familiale et faire perdurer cet héritage a toujours été un objectif. En parallèle, la musique a aussi fait partie de ma vie dès mon plus jeune âge. En rejoignant l'école de musique de la Marcelline à quatre ans, j'ai tout de suite été immergé dans une activité très riche socialement, dans laquelle les différentes générations se côtoient, ce qui m'a beaucoup plu.

Quels sont les apports de la musique dans votre activité d'entrepreneur ?
En soi, la fanfare est une vraie école de vie. Beaucoup de qualités et de compétences acquises à travers la musique peuvent d'ailleurs s'avérer très utiles dans la gestion d'une entreprise. À commencer par la concentration, la rigueur et la gestion du stress qui viennent en se préparant pour des auditions, des concours et des représentations. Dans la vie de tous les jours, ce bagage m'est très utile pour gérer la pression liée au travail. Comme dans tout, la pratique d'un instrument de musique est une question d'entraînement. Plus on progresse, plus on y prend goût. C'est aussi et surtout une activité géniale qui rapproche les générations. Pouvoir la partager avec mon entourage au sein de la fanfare est quelque chose de précieux.

Vos clients ou partenaires sont-ils sensibles à votre implication dans la musique ?
En fait c'est assez intéressant de constater que de nombreuses entreprises avec qui je travaille figurent parmi celles qui soutiennent également le Brass Band Treize Étoiles via le Golden Club, l'association de soutien du groupe. Tout le monde se connaît dans le milieu. En ce sens, le groupe représente finalement un excellent réseau que je côtoie de près, notamment en étant vice-président du Brass Band. Financièrement parlant, ce sont par ailleurs les PME du canton qui permettent de faire vivre les fanfares. Il n'est donc pas rare de rencontrer les mêmes personnes sur les chantiers que lors de manifestations musicales.

Comment concilier les répétitions musicales qui s'enchaînent avec vos impératifs professionnels ?
Tout est une question d'organisation. Et les répétitions, aussi bien pour la Marcelline que pour le Brass Band, se déroulent souvent en soirée, après le travail. Il faut également savoir que les périodes de répétitions les plus intenses se déroulent par phases, selon le calendrier des concours du Brass Band ou les événements liés à la fanfare. J'ai aussi la chance de bénéficier d'un emploi du temps professionnel flexible. En-dehors des moments où il faut bien sûr être présent sur le terrain, je peux gérer les affaires de l'entreprise selon les plages horaires qui me conviennent le mieux et qui permettent de tout concilier. Jouer à ce niveau crée bien sûr une charge de travail importante, qui peut aller jusqu'à 15 à 20 heures de répétitions par semaine lors des périodes de concours en plus de la pratique de l'instrument à la maison.

Après vos titres de champion d'Europe consécutifs et le British Open gagné en 2024, quel est l'état d'esprit au sein du Brass Band et qu'est-ce qui vous motive à poursuivre l'aventure ?
La motivation est similaire à celle que l'on retrouve dans des événements sportifs. L'esprit de compétition, la camaraderie et la recherche de la performance constituent nos principales sources de motivation. Dans ce sens l'état d'esprit est excellent. Le fait de réussir à jouer proche de la perfection devant un public de 2000 personnes après des dizaines de répétitions apporte aussi son lot d'émotions. C'est un sentiment unique que l'on recherche en permanence.

LE BRASS BAND TREIZE ÉTOILES EN CHIFFRES

2024
British Open Champion

2005
Champion du monde

15
fois champion Suisse

2
fois champion d'Europe

+ 65
musiciens

Bras

Gaëtan Reynard

Président AVE

de fer

Mathias Delaloye

Président de la Chambre valaisanne d'agriculture

L'AVE CHERCHE DES SOLUTIONS

TERRES D'EXCAVATION : ET MAINTENANT ?

Mathias Delaloye, président de la Chambre valaisanne d'agriculture, et Gaëtan Reynard, président de l'AVE, font le point et dessinent des solutions ainsi que des modèles de collaboration.

Le 13 février 2025, le Grand Conseil adoptait, en deuxième lecture, une nouvelle loi cantonale sur les constructions. Si celle-ci prévoit de nombreux allègements de procédure bienvenus, notamment en matière d'installations énergétiques, les débats parlementaires ont été marqués par d'intenses discussions au sujet du traitement des terres d'excavation. Le cadre légal est en effet interprété de telle manière qu'il ne laisse en pratique aucune marge de manœuvre en termes de valorisation à l'échelle cantonale de la terre végétale d'excavation, matériau pourtant précieux et recherché, notamment pour des améliorations structurelles agricoles.

Il s'agissait, pour l'AVE, comme largement exprimé et relayé par constructionvalais, de thématiser une situation jugée absurde puisqu'elle conduit, faute de solutions de valorisation, nombre d'entreprises à déposer en décharge des terres propres [horizons A et B], polluant ainsi irrémédiablement le matériau déposé et la décharge elle-même.

Sa proposition de soumettre à un régime d'annonce – avec suivi pédologique – l'excavation de terres sur 1,5 m et jusqu'à 5000 m², jugée extrême en termes de quantité par l'administration, a suscité des interrogations du côté des agriculteurs et de la Chambre valaisanne d'agriculture [CVA]. Cette dernière a fait une proposition plus nuancée – voir encadré – qui a été acceptée par le Parlement et est désormais inscrite dans la loi.

Dans ce que d'aucuns ont qualifié de match « agriculture – construction », les débats ont parfois glissé, démontrant une méconnaissance importante du rôle des deux branches en matière de respect des principes d'économie circulaire et de protection des sols.

Deux mois après les débats, le nouveau président de la CVA, également ancien président du Grand Conseil et député réélu en mars 2025, Mathias Delaloye, et le président AVE, Gaëtan Reynard, font le point et dégagent des solutions entrepreneuriales et pragmatiques.

Pour Mathias Delaloye, la proposition de la CVA portée au Parlement tient compte d'une crainte importante des agriculteurs, confirmée par près de 130 exploitants dans un sondage réalisé par la CVA, relative aux droits d'opposition qu'il convient de laisser au voisinage et qui viendraient à manquer dans une procédure d'annonce. De plus, les limites de profondeur proposées par l'AVE ne permettaient pas d'offrir une sécurité suffisante face au potentiel phénomène de « lac gelé », très craint, notamment par les viticulteurs. Cependant, il convient que « la problématique des terres d'excavation doit trouver des solutions pragmatiques. Si je peux tout à fait confirmer ne connaître aucune plainte formulée par un agriculteur envers un entrepreneur qui se serait montré indélicat, il est cependant clair que le Parlement, malheureusement, doit donner un cadre, notamment pour contrer les irrespectueux. Et il y en a, des deux côtés. »

Pour sa part, Gaëtan Reynard précise : « L'AVE cherche des solutions, précisément pour doter la branche de bonnes pratiques. La nouvelle loi propose quelques concessions, mais ne permet aucunement d'aborder la problématique dans son ensemble. Je suis cependant satisfait de constater que les pouvoirs politiques se sont emparés de cette thématique. »

Mathias Delaloye insiste : « Les intérêts de l'agriculture et ceux de la construction sont complémentaires dans ce dossier. Il est urgent que la confiance en les compétences professionnelles de nos entreprises et exploitations soit reconnue, également dans leur capacité à trouver les meilleures solutions, notamment en termes de productivité et de rentabilité. »

Pour les deux présidents, il s'agit maintenant d'aller de l'avant et de proposer à l'administration des solutions qui tiennent compte de la réalité du terrain et des impératifs liés à la production agricole. Ainsi, il s'agirait par exemple de permettre des zones de stockage provisoire de matériaux terreux propres issus d'excavation. Ceci devrait être accompagné de règles précises en matière de maintien de la fertilité de telles terres, mais permettrait de mieux gérer les flux et ce, à l'échelle cantonale. Une collaboration tenant compte des besoins économiques des branches et un dialogue constant avec le Centre de compétences sols devraient ainsi être formalisés.

S'agissant des procédures à appliquer, les deux interlocuteurs s'accordent pour estimer que les autorisations de construire en matière de remblais et d'améliorations structurelles doivent d'abord faire l'objet d'un accord entre entreprise de construction, propriétaire foncier et agriculteur, puis le dossier devrait être soumis à un contrôle pédologique, lequel permettrait une décision de l'autorité cantonale.

Et chacun de plaider pour une utilisation de la clause du besoin agricole par l'administration de la manière la plus adéquate possible, à savoir qu'un tel besoin ne peut se résumer à un besoin économique.

Retrouvez les alinéas de l'article de la loi cantonale sur les constructions www.ave-wbv.ch/terres

« CULTIVONS L'AVENIR EN CONJUGUANT NOS FORCES

FORMATION

RELÈVE, L'IMPORTANCE DE SENSIBILISER L'ENTOURAGE

Ce n'est un secret pour personne. Le secteur de la construction, comme la plupart des autres domaines d'activité en Suisse, et particulièrement du secteur secondaire, est marqué par une importante pénurie de main d'œuvre qualifiée. Si des facteurs démographiques expliquent en partie le phénomène, notamment en raison du vieillissement de la population, le désintérêt des jeunes reste aussi à considérer attentivement. Un aspect sur lequel les associations professionnelles et les acteurs économiques se positionnent activement, notamment par l'intermédiaire des événements et salons professionnels, tels que Your Challenge, qui s'est tenu début février à Martigny.

Dans un climat de pénurie de main d'œuvre prononcé, il est essentiel de réintéresser les jeunes aux filières de la construction. Pour ce faire, il faut parvenir à embarquer leur entourage, tant dans la sphère scolaire que familiale.

«Ces événements constituent en effet un vecteur clé pour toucher les bonnes personnes, souligne Nicolas Chablais, vice-président du comité de l'AVE engagé sur les questions de la formation. Outre les jeunes, qu'il faut bien entendu atteindre pour les réintéresser aux atouts de nos métiers, leurs parents et leurs professeurs doivent aussi être sensibilisés. Les cercles de la famille et de l'école étant les référents vers qui les jeunes se tournent pour s'orienter entre la fin de leur parcours scolaire et leur entrée dans le marché du travail. »

Curiosité parentale éveillée

Prolongé également sur le weekend, le salon des métiers Your Challenge permet désormais d'attirer un public plus vaste. Si les jeunes s'y rendent durant la semaine avec leur classe du cycle d'orientation, leurs parents peuvent également venir profiter de la manifestation plus tard. « Ce qui est une très bonne chose puisque cette année j'ai pu observer une réelle curiosité de la part des parents venus découvrir les stands durant le weekend », ajoute Nicolas Chablais.

Sur place, le stand de l'AVE valorisait ainsi les atouts du secteur principal de la construction par l'intermédiaire d'un parcours interactif à la fois ludique et didactique. Un dispositif notamment porté par les technologies digitales via une application mobile dédiée. «Ce qui fait écho aux avancées technologiques qui marquent notre filière, poursuit Nicolas Chablais. Après la mécanisation qui a grandement réduit la pénibilité du travail durant ces 50 dernières années, c'est désormais la digitalisation qui fait évoluer le secteur, contribuant encore à améliorer les conditions de travail. »

Une évolution technologique porteuse qui, contrairement à certains domaines, ne met pas en péril l'avenir des métiers de la construction puisqu'il faudra toujours du personnel qualifié sur les chantiers. De quoi pérenniser la branche en valorisant un atout supplémentaire dans le cadre de l'orientation professionnelle.

Pour d'autres détails administratifs et d'admission : www.ave-wbv.ch, rubrique formation.

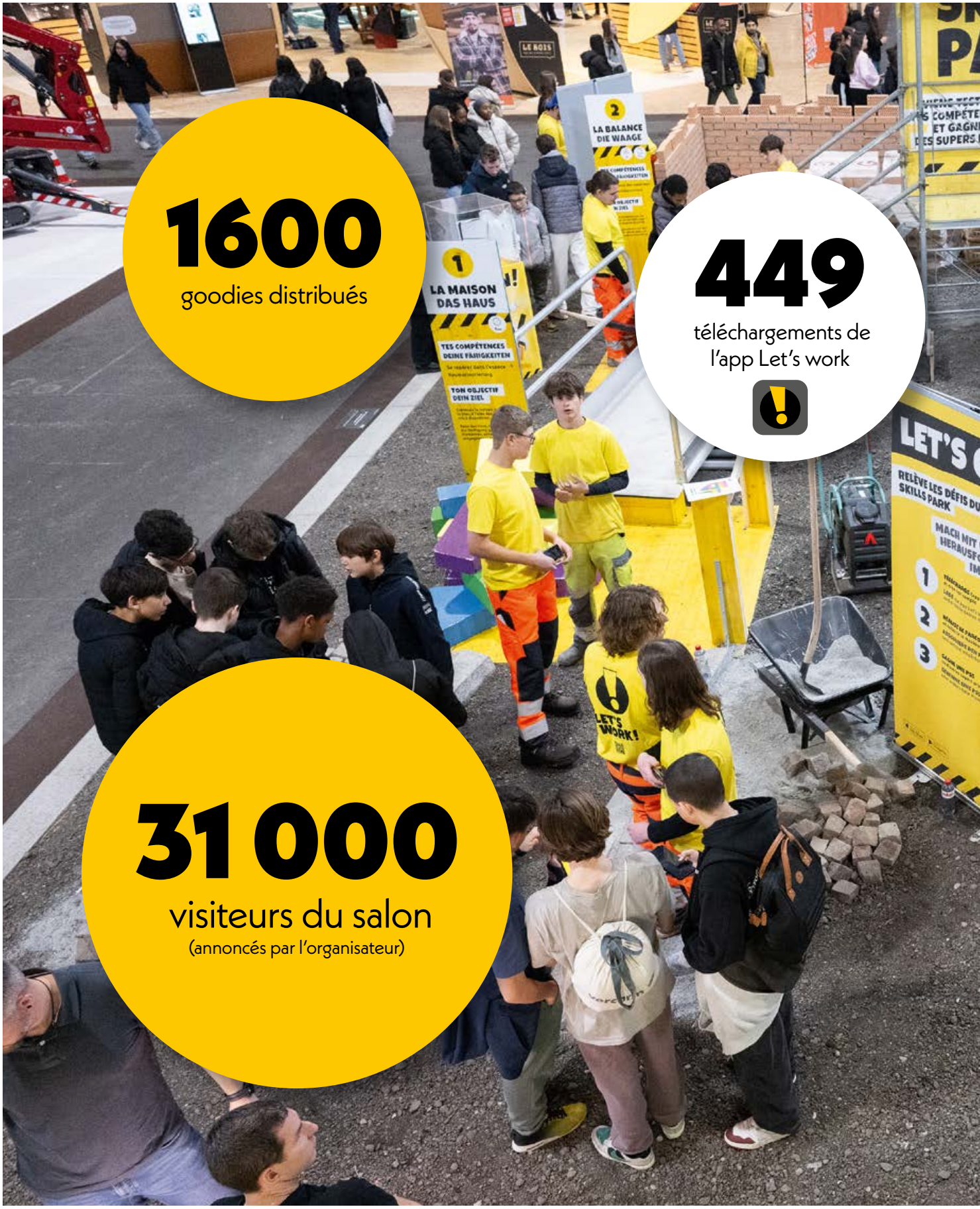

1600
goodies distribués

449
téléchargements de l'app Let's work

31 000
visiteurs du salon
(annoncés par l'organisateur)

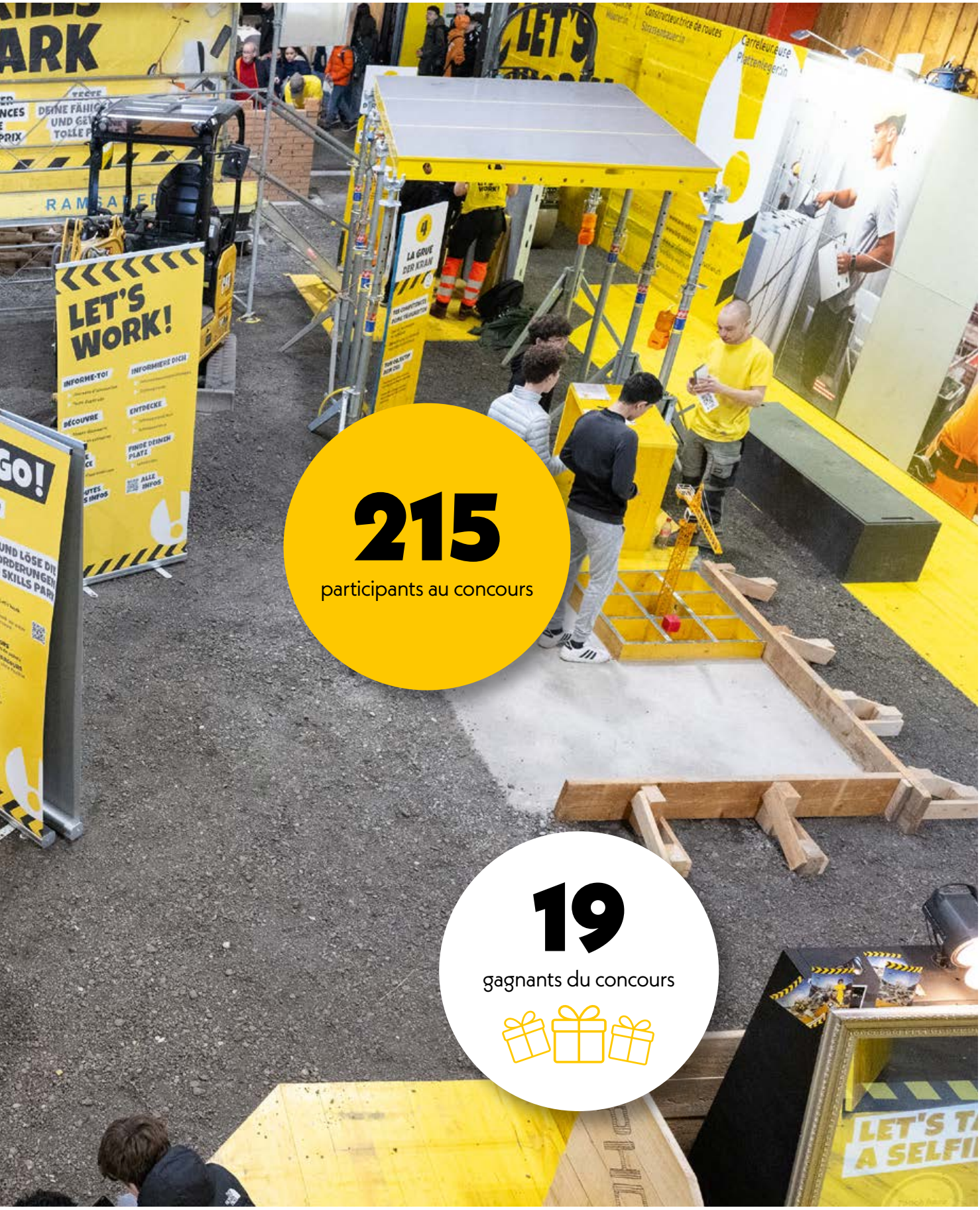

215
participants au concours

19
gagnants du concours

L'HEURE DE LA RESPONSABILISATION

Réélus au Grand Conseil, Anthony Lamon et Olivier Imboden portent la voix de la branche dans un contexte législatif stratégique. Lamon, désormais président de la Commission de Gestion, appelle à une entente renforcée entre communes, canton et milieux économiques.

La construction bouge en Valais avec des challenges à relever impérativement pour maintenir la dynamique du secteur. Parmi les dossiers en cours, les discussions quant à la loi sur la protection de l'environnement touchent directement les entreprises. Si l'enjeu est d'abord écologique, en devant permettre au canton de se doter de plus d'installations de valorisation des déchets minéraux, il est aussi et surtout financier pour les acteurs de la branche.

« Le postulat de départ consiste à dire que ces développements doivent être financés par l'intermédiaire d'une taxe cantonale à assumer par les entreprises de la construction, détaille le député Anthony Lamon, responsable du secrétariat patronal. Il est évident que cette charge financière ne doit pas leur revenir entièrement. D'où l'importance de défendre leurs intérêts en faisant en sorte que cette taxe soit mieux répartie. Ces infrastructures doivent par ailleurs permettre de dépolluer des sites. Il n'est pas logique ni juste que les atouts qu'elles généreront pour la société de manière générale résultent d'une contrainte financière reposant uniquement sur les épaules des acteurs de la construction. »

Communes et canton, une entente à restaurer

Autre dossier à mentionner, le manque de places de dépôt de matériaux terreux. Une problématique pour laquelle les communes et le canton se renvoient mutuellement la responsabilité. « La bonne gestion des terres d'excavation doit permettre de soutenir la dynamique de la construction et, à l'heure actuelle, les entrepreneurs sont entravés par un manque de solutions concrètes et abordables. Les pouvoirs publics doivent se saisir du problème », rappelle Anthony Lamon.

Enfin, cette année voit aussi entrer en vigueur l'eBadge. Pour les entreprises, figurer au sein de cette nouvelle plateforme numérique garante du respect de la CCT devient obligatoire pour pouvoir postuler aux appels d'offres de mandats publics dès juillet. « Outre les marchés publics, l'incitation donnée par le Canton doit aussi permettre d'engager les communes puis, à terme, les projets privés de grande envergure », souligne le député.

ON NE PEUT PAS PARLER DE DURABILITÉ EN PÉNALISANT CEUX QUI CONSTRUISENT L'AVENIR

Anthony Lamon

Avocat, Anthony Lamon est sous-directeur de l'Association Valaisanne des Entrepreneurs (AVE), où il assume la responsabilité du secrétariat patronal. À ce titre, il assume le secrétariat général des commissions paritaires, supervise les contrôles en entreprise, gère les relations avec les partenaires sociaux ainsi que la protection juridique des membres. Engagé en politique, il siège depuis 2017 au Grand Conseil valaisan sous les couleurs du Centre (district de Sierre), et préside actuellement la Commission de gestion (COGEST).

LES ENTREPRENEURS PENSENT DIFFÉREMMENT

Olivier Imboden

Au cœur des chantiers politiques, avec une vision d'entrepreneur

Vous venez d'être réélu au Parlement valaisan : qu'est-ce qui vous a motivé, en tant qu'entrepreneur, à continuer à vous engager en politique ?
Les entrepreneurs ont leur place en politique. Ils ont une façon de penser fondamentalement différente, sont généralement indépendants et n'ont pas peur de faire des propositions ou de prendre des décisions impopulaires. En tant que PDG, j'occupe une position privilégiée et je peux me permettre d'aborder les enjeux différemment. La politique me donne l'occasion de rendre quelque chose aux gens. On peut influencer des décisions qui, *in fine*, rendent la vie de la population plus agréable. C'est ma motivation personnelle.

Quels sont, selon vous, les principaux défis de cette nouvelle législature ?
Les mêmes que lors de la dernière législature. Améliorer l'efficacité de l'administration, réduire la bureaucratie, alléger les lois et modifier le système électoral injuste. Près de la moitié des membres du Parlement actuel sont nouveaux. Cela ne va pas faciliter les choses. Nous allons donc discuter de sujets qui ont déjà été abordés en long et en large ; d'un autre côté, les nouveaux parlementaires vont également apporter d'autres angles de réflexion. Nous allons voir comment le Parlement évolue ; va-t-il rester plutôt au centre gauche ou va-t-il plutôt se rapprocher du centre droit ?

En tant que représentant de la branche, quels sujets aimeriez-vous particulièrement faire avancer ?
Je me consacre bien sûr à la question du manque de décharges. Nous avons réussi à faire en sorte, dans la discussion intervenue lors de la révision de la loi sur les constructions et une modification de la loi sur l'aménagement du territoire liée, que le Canton puisse désormais imposer des sites de décharge dans les communes par le biais du plan directeur cantonal. Nous devons faire davantage pression pour que la loi soit appliquée de cette manière. En outre, j'ai déposé un postulat à ce sujet, qui exige que les pouvoirs publics désignent déjà les sites de décharge lors de l'appel d'offres et ne se départissent pas de la problématique, au détriment des entreprises de construction.

Que conseilleriez-vous à un entrepreneur qui souhaite se lancer en politique ?
De se lancer. C'est une expérience formidable. On découvre le travail parlementaire et on fait la connaissance de personnalités intéressantes provenant de tout le canton. Cela permet d'élargir considérablement ses horizons.

AVE

Élévation de la passerelle de Chippis, mars 2025

7°54′04.99 E

46°28′24.39 N

Anhebung der Fussgängerbrücke von Chippis, März 2025